

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf septembre, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Salle du Conseil Municipal à la MAIRIE DE DELME, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Loïc KLOPP, Maire.

Date de la convocation

29.08.2025

Etaient présents : M. Loïc KLOPP, Mme Monique GUDIN, M. Emmanuel COLSON, Mme Elisabeth CHABEAUX, M. Claude CORSAINT, M. Didier THESE, Mme France BERETTA, M. Xavier GROSCLAUDE, Mme Claire MATHE, M. Michel FORFERT, Mme Christelle LEDIG, M. Stéphane BOURGUIGNON

Etaient absents : Mme Christelle PILLEUX

Etaient excusés :

M. Philippe EULRY a donné procuration à M. E. COLSON

Mme Francine FRANCOIS a donné procuration à Mme M. GUDIN

Un scrutin a eu lieu, Madame Claire MATHE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Communauté de Communes du Saulnois – Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'activité des Services Petite Enfance itinérants

Monsieur le Maire donne lecture de la convention relative à la mise à disposition de la Salle Saint-Exupéry pour l'accueil des activités des Services Petite Enfance itinérants de la Communauté de Communes du Saulnois. Cette nouvelle convention prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la Salle Saint-Exupéry au profit de l'activité des Services Petite-Enfance itinérants de la CC du SAULNOIS.

2. Communauté de Communes du Saulnois – Validation du rapport de la CLECT – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT – s'est réunie le 16 juillet 2025 afin de procéder à l'actualisation des charges liées à l'intégration de la compétence « Coordination d'un Contrat Local de Santé » et au transfert des ZAE (Zone d'Activité Economique) Nord-Est et de la Tuilerie de DIEUZE à la Communauté de Communes du Saulnois.

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, ledit rapport doit être approuvé dans un délai de 3 mois à compter de sa transmission, selon l'une des deux majorités qualifiées suivantes :

- . soit la moitié au moins des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population
- . soit les 2/3 des conseils municipaux représentant la moitié de la population.

A défaut de délibération dans le délai imparti, un avis favorable tacite sera comptabilisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le rapport de la CLECT – Réunion du 16 juillet 2025.

3. Communauté de Communes du Saulnois – Rapport d’activités 2024

Le rapport d’activités 2024 de la Communauté de Communes du Saulnois est présenté aux membres du Conseil Municipal : le lien a été transmis dans le courriel de convocation à cette séance de Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine, à l’unanimité, la présentation faite.

4. SEBVF – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public – 2024

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l’Eau potable du SEBVF – Année 2024 ainsi que le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en 2024 élaboré par l’ARS : les documents ont été transmis dans le courriel de convocation à cette séance de Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine, à l’unanimité, la présentation faite.

5. SIA2DP – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public – 2024

Monsieur le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public du SIA2DP – Année 2024 (RPQS 2024) : le document a été transmis dans le courriel de convocation à cette séance de Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine, à l’unanimité, la présentation faite.

6. Centre de Secours de Delme – Courrier du SDIS du 09 juillet 2025

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SDIS de la Moselle en date du 09 juillet 2025 réceptionné le 18 juillet 2025 et rappelle les délibérations N°1 du 31 janvier 2023 et N°1 du 04 juillet 2023.

Après avoir entendu les remarques et les propositions émises par les membres du Conseil Municipal présents,

Considérant l’intérêt général de cet équipement destiné à une mission de service public,
Et afin de permettre à nos Sapeurs-Pompiers d’exercer dans une caserne réhabilitée, opérationnelle et fonctionnelle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal renouvelle son soutien à l’unité opérationnelle de DELME (sapeurs-pompiers et JSP) et décide, par 13 voix POUR et 01 voix CONTRE (M. C. CORSAINT) de :

- Approuver la cession du casernement de DELME – sis 9 rue Maurice Vautrin à DELME à l’Euro symbolique
- Préciser que tous les frais inhérents à la cession (diagnostics techniques immobiliers, frais notariaux ...) seront à la charge du SDIS57
- Autoriser le Maire à signer l’acte de cession ainsi que tout document administratif, juridique ou financier permettant la mise en œuvre de cette délibération
- Dire que la recette correspondante de 1€ sera imputée sur le chapitre 775 du budget communal.

En contrepartie, le SDIS57 s'engage à la réalisation effective des travaux à hauteur du montant estimé, soit 330 000.00 € TTC et associera la Commune à cette opération de rénovation.

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	5.7	Intercommunalité	Communauté de Communes du Saulnois – Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'activité des Services Petite Enfance itinérants	2025/010
2	5.7	Intercommunalité	Communauté de Communes du Saulnois – Validation du rapport de la CLECT – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées	2025/010
3	5.7	Intercommunalité	Communauté de Communes du Saulnois – Rapport d'activités 2024	2025/011
4	5.7	Intercommunalité	SEBVF – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public – 2024	2025/011

5	5.7	Intercommunalité	SIA2DP – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public – 2024	2025/011
6	3.2	Aliénations	Centre de Secours de Delme – Courrier du SDIS du 09 juillet 2025	2025/011

OM / PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
KLOPP LOIC	MAIRE	
EULRY PHILIPPE	1 ^{er} ADJOINT	A donné procuration à M. E. COLSON
GUDIN MONIQUE	2 ^{ème} ADJOINT	
COLSON EMMANUEL	3 ^{ème} ADJOINT	
CHABEAUX ELISABETH	4 ^{ème} ADJOINT	
PILLEUX CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
FRANCOIS FRANCINE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme M. GUDIN
CORSAINT CLAUDE	CONSEILLER MUNICIPAL	
THESE DIDIER	CONSEILLER MUNICIPAL	
BERETTA FRANCE	CONSEILLER MUNICIPAL	
GROSCLAUDE XAVIER	CONSEILLER MUNICIPAL	
MATHE CLAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL	
FORFERT MICHEL	CONSEILLER MUNICIPAL	
LEDIG CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
BOURGUIGNON STEPHANE	CONSEILLER MUNICIPAL	